

**URGENT ET TRES IMPORTANT POUR VOUS
à faire avant le 31 décembre 2020**

C'est quoi le CPF ?

Le Compte personnel de formation (CPF) est un nouveau dispositif qui vient remplacer le DIF. En vigueur depuis le 1er janvier 2015, le CPF vous permet de cumuler des heures afin de suivre une action de formation.

Les heures capitalisées au titre du Droit Individuel la Formation (DIF) peuvent être utilisées sans aucune limite dans le temps (précédemment l'échéance était prévue au 31/12/2020).

Attention, ce n'est pas automatique.

Ces heures doivent avoir été déclarées sur le Compte Personnel de Formation (CPF) avant le 31/12/2020.

Vous ne savez pas comment faire. Alors le plus simple, contactez-nous.

Vous croyez au syndicalisme **autonome, positif, efficace !**

Vous n'en avez peut-être pas besoin aujourd'hui mais on ne sait pas de quoi demain est fait ...

Le bulletin d'adhésion est toujours au dos !

Peut-on rejoindre les élus UNSA CM-CIC ?

Vous avez besoin de vous exprimer... Vous êtes plein d'humour... Vous avez envie d'exister

Venez nous retrouver...

par téléphone : 01 53 48 21 88 (local UNSA CM-CIC)

par courriel : unsacmidf@creditmutuel.fr

auprès de vos délégués syndicaux

Estelle BORY 06 72 59 02 50

Frédéric GRANGE 06 67 34 32 88

Manon PASTOR 06 78 68 54 37

Union Nationale des Syndicats **A**utonomes

Bulletin d'adhésion



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Date et lieu de naissance : _____

Employeur : _____

Fédération : _____

Niveau de classification : Technicien Cadre

Je déclare adhérer au SYNDICAT UNSA CM-CIC.

je m'engage à payer régulièrement ma cotisation trimestrielle (cadres : 28€* - Technicien : 22€* - Retraités : 1/2 cotisation selon la catégorie) et j'autorise expressément le trésorier du Syndicat à prélever celle-ci sur mon compte (joindre un RIB/IBAN).

Fait à : _____ Signature : _____

Le : ____ / ____ / ____

(*) La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt égal à 66% des cotisations versées sur l'année, dans la limite de 1% du montant du salaire ou de la pension déclarée au titre du revenu imposable.

Bulletin à retourner à :

Syndicat UNSA Crédit Mutuel-CIC

Locaux Syndicaux - 34, rue du Wacken - 67000 STRASBOURG

Tél. : 06 62 42 22 52 - 06 70 96 31 08

Courriel : sacm-unsae-i.com

